

Cent quatre-vingt quatre du Répertoire
du Notaire souverain. Les jour, mois &
an sus dits. La testateur a déclaré sa
volonté signer de sa main & les deux
témoins ont signé avec le dit Notaire
après lecture faite deux fois consécutives
la loi.

(Signé) Paristis & Konsaté Ken
" " Mathias Sote Karesches
" " J. M. De Jey S.S.
Fait copie de la minute de même
en l'Etat de dit Notaire souverain.
Non mots rayés sont vults.
U. M. De Jey
[Signature]